

NOV-DEC

2024

**TRAVAILLER
DANS LE CHAMP
DE LA CRÉATION**

*PROGRAMME D'ATELIERS ET DE
RENCONTRES PROFESSIONNELLES
SUR LES CONDITIONS D'ACTIVITÉ
DES ARTISTES ET TECHNICIEN·NES*

atelier

[sur inscription]

LES DROITS CULTURELS

Vous travaillez ou aimeriez travailler en coopération et vous aimeriez prendre un temps pour questionner les principes mêmes de cette coopération et les relations tissées ? Cet atelier vous propose de regarder la coopération à travers les lunettes des droits culturels pour trouver des appuis et des marges de progression vers une pratique de la responsabilité partagée.

L'atelier est conçu en deux temps, pensés dans une continuité. Pour des raisons d'agenda ou autre, il est néanmoins possible de ne suivre qu'un des deux temps. Il est toutefois recommandé de connaître un minimum les droits culturels ou d'avoir suivi l'atelier du matin pour participer à l'atelier de l'après-midi.

LA MATINÉE (9H30-12H30)

sera l'occasion de partager un cadre commun autour de la coopération et du contexte dans lequel elle s'inscrit. Elle permettra également d'introduire les droits culturels et l'intérêt de regarder la coopération à travers ce prisme.

L'APRÈS-MIDI (13H30-16H30)

sera organisée autour d'un cas pratique afin de faire atterrir la théorie sur le terrain en se questionnant sur différents aspects de la coopération. Pour dépasser le cas individuel, nous tirerons collectivement des grands enseignements.

Chacune et chacun est invité·e à s'organiser individuellement pour le repas du midi (avec une proposition de repas tiré du sac).

Intervenant :

Matthieu WARIN attaché territorial et formateur dans les domaines de la culture, du travail social et du développement territorial.

13 NOVEMBRE 9H30-16H30

→ le Lieu-Dit, 10 rue Fontgiève
63000 Clermont-Ferrand

Lien vers le formulaire d'inscription

<https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/agenda/atelier-mieux-cooperer-avec-les-droits-culturels/>

Session information

[sur inscription]

JOURNÉE PROFESSIONNELLE

L'ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF DES ARTS VISUELS

Durant cette journée, nous vous proposons de clarifier les bases du régime des artistes-auteur·rices :

1. Les activités des artistes auteur·rices, de quoi parle-t-on ? :

- Détail des branches professionnelles, des activités et des œuvres concernées
- Rappel des principes de protection des œuvres
- Les organismes de gestions collective
- Estimer le montant de la rémunération en contrepartie des exploitations des œuvres

2. Le régime de sécurité sociale des artistes

- Les principes du régimes (URSSAF Limousin, sécurité sociale des artistes auteur·rices)
- Le calendrier de paiement des cotisations
- Les seuils, assiettes et plafonds à connaître
- La retraite complémentaire : à quel moment s'en acquitter ?

3. La gestion de son entreprise

- Quelle forme juridique ?
- Point de vocabulaire : *recettes, dépenses, revenus, BNC...*
- La TVA des activités artistiques
- Comment déduire ses dépenses : *quels justificatifs conserver, quelles dépenses ?*
- Gérer ses frais de production en E.I.

Intervenante :

Mathilde EHRET-ZOGHI est gérante et fondatrice de Maze. Au sein de Maze, elle intervient auprès de FRAC, centre d'art, collectivités territoriales et associations pour former leurs salarié·e-s à la gestion des rémunérations artistiques. Mathilde Ehret-Zoghi intervient auprès des écoles supérieures d'art, de centres de formation continue, de centres d'art et d'associations, ainsi qu'auprès d'artistes et de structures pour les former, les conseiller et les accompagner.

4 DECEMBRE 9H-17H

→ le Lieu-Dit, 10 rue Fontgiève
63000 Clermont-Ferrand

Lien vers le formulaire d'inscription

<https://forms.office.com/e/zwxfgi6X7H>